

# LE NOUVEAU CENTRE RÉGIONAL

## De la rue Belliard à la rue du... Progrès

C'est en avril 1929, il y a exactement trente ans, que fut installé, au 76 de la rue Belliard, le Centre régional des Assurances sociales de Bruxelles. Les anciens se souviennent avec émotion de cette date. Depuis lors, la sécurité sociale s'est développée dans notre pays, mais la S.N.C.B. n'a pas cessé de se maintenir à l'avant-garde de tous les organismes qui servent la santé et le bien-être des travailleurs.

Dans le cadre de l'aménagement des centres régionaux, le premier point du programme élaboré par le Comité national des Œuvres sociales, à l'initiative de la Direction P. S., est la mise en service du nouveau centre régional de Bruxelles, rue du Progrès, 86-88.

Dans ce quartier, en pleine évolution, de la gare du Nord, le centre régional sera de mieux en mieux desservi par les transports urbains et interurbains, et sa situation proche du pertuis de la rue de Quatrecht le met en communication directe avec le haut de la ville.

Un vaste parc de stationnement privé permet aux malades venant en voiture ou en taxi de descendre à la porte même du centre, et l'héliport de Bruxelles n'est pas loin non plus.

## Pour vous servir

La disposition, tout en longueur, du nouveau bâtiment a nécessité la division des activités du centre régional en six services bien séparés :

— Le service des agents malades :

- Le service des agents blessés avec, en annexe, un service de radiographie ;
- Le service des familles et des pensionnés ;
- Le service de médecine du travail avec, en annexe, un laboratoire ;
- Le service de comptabilité centrale et de contentieux ;
- Le service social.

Chaque service a sa salle d'attente, son bureau administratif et, pour les quatre premiers, son cabinet médical, desservi par le médecin titulaire.

Toutes les allées et venues, d'un guichet à l'autre, sont supprimées. Chaque visiteur s'adresse au service qui l'intéresse, et, si un autre service doit intervenir, il est consulté par l'intermédiaire d'un circuit pneumatique ultrarapide : les cartouches transportant les documents circulent à 8 mètres à la seconde, c'est-à-dire plus vite qu'un messenger à bicyclette.

## L'accueil qui attend le visiteur

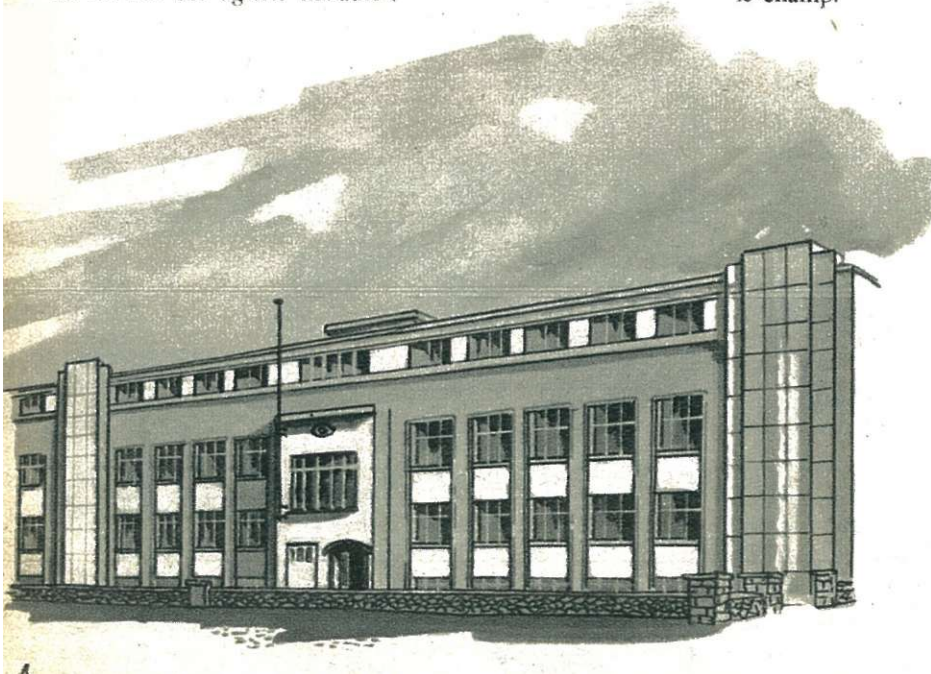
Le visiteur ne trouve plus, dans les salles d'attente, les traditionnels bancs de bois vernis. Une atmosphère nouvelle règne : des sièges libres et confortables, des murs clairs et peints de couleurs aux tonalités chaudes, des tables pour déposer une revue en lecture, une serviette, un sac à main, des tables bien éclairées, sur lesquelles il est possible de remplir les formulaires (on n'est pas encore parvenu à les supprimer tout à fait !) et les demandes de nouveaux carnets, que le personnel s'efforce d'exécuter sur-le-champ.

## Des aménagements modernes

L'ensemble du bâtiment, qui a été conçu de façon rationnelle, avec des matériaux de bon goût, présente encore de multiples aménagements qu'il vous intéressera de connaître.

Le dispensaire du service des blessés est une large pièce très éclairée. Le matériel a été résolument modernisé. La stérilisation de l'eau, l'éclairage de la table chirurgicale, l'incinération des pansements souillés, l'installation d'un pédiluve, deux chambrettes d'isolement avec des appareils de physiothérapie, voilà quelques caractéristiques de l'équipement prévu.

Le service de radiographie permet de faire les examens urgents et ceux qui ne nécessitent ni rendez-vous ni



# DE BRUXELLES

préparation. Un blindage contre les radiations protège les dépendances. Cette protection intéresse surtout le personnel travaillant dans ces locaux, mais il met aussi parfaitement à l'abri la salle d'attente et les isolements de rhabillage. Dans ce domaine encore, nos œuvres sociales anticipent sur les dispositions légales ! Quant à l'équipement de la chambre noire, le sas semi-circulaire sans porte, la cuve de développement thermostatique et la sécheuse électrique répondent aux critères les plus modernes.

## Pour le personnel

Les agents en service au centre régional sont particulièrement soignés. De vastes fenêtres éclairent largement les locaux administratifs. Les murs sont peints en deux tons de couleurs douces. Un émail gris clair réduit la froideur des meubles tout en acier. Des sièges rationnels, hygiéniques et réglables, contribuent à rendre plus heureuse l'atmosphère de travail.

En plus des avantages du circuit pneumatique, le personnel voit sa tâche facilitée par des intercommunications téléphoniques d'une extraordinaire souplesse. Enfin, un système électronique de recherche de personnes permet d'avertir à tout endroit du bâtiment les médecins et les fonctionnaires demandés. Et ceci évite toute attente prolongée.

Un mot encore de la salle de conférence. Elle a fait l'objet de soins particuliers de la part des décorateurs du service V. Les proportions heureuses, le lambris en bois du Congo, l'éclairage original, l'écran permanent et les locaux annexes font de l'ensemble une vraie réussite.

## Une date mémorable

Bravo donc pour les services de la S.N.C.B. qui ont conçu, étudié, approuvé et exécuté le nouveau bâtiment du centre régional de Bruxelles !

L'inauguration des locaux coïncide avec le trentième anniversaire de la création de la caisse des œuvres sociales.

## C'est un début

Bientôt, on verra s'élever les nouveaux bâtiments des centres régionaux de Hasselt, de Namur, d'Anvers et de Liège ; bientôt peut-être, une décision sera prise pour celui de Gand. Tout ceci sans perdre de vue les améliorations incessantes qui sont apportées à l'équipement des services de radiographie au service médical central et au centre régional de Mons, ainsi que les aménagements en cours au centre régional d'Arlon.

J. BOUCKAERT,  
médecin en chef.



A manipuler avec douceur.

## POUR UNE MANUTENTION DE QUALITE

**P**PLUS que jamais, chacun de nous s'efforce de concourir au bon renom de nos services et à l'augmentation de nos recettes. Le meilleur moyen d'y parvenir est de satisfaire notre clientèle, de façon qu'elle s'accroisse et nous reste fidèle.

Dans le domaine du transport des marchandises, ayons le souci constant de traiter le mieux possible les envois qui nous sont confiés, pour les livrer à leurs destinataires en parfait état et dans le délai le plus bref. En réduisant ainsi au minimum le nombre des pertes et des avaries, nous ferons diminuer les frais importants d'indemnisation et nous éviterons surtout de mécontenter les clients. Il ne faut pas que ceux-ci trouvent des raisons valables d'abandonner le rail au profit des transporteurs concurrents.

Tous ceux qui interviennent dans le transport des marchandises, depuis l'acceptation jusqu'à la livraison, ont un rôle à remplir pour que le but recherché soit atteint, et chacun a des moyens propres à mettre en œuvre pour y parvenir.

Etes-vous investi, dans une gare ou un centre routier, d'une autorité, si modeste soit-elle ? Eduquez vos collaborateurs. Expliquez-leur les résultats heureux d'une manutention rationnelle. Commentez et surveillez l'application des consignes qui ont été distribuées l'an dernier à tout le personnel des gares pour la prévention des avaries aux marchandises. Prêchez surtout d'exemple.

Etes-vous préposé à l'acceptation ? Préoccupez-vous du bon état des envois qui vous sont remis. L'emballage d'un colis est-il défectueux ? Un wagon est-il mal chargé ? Faites-le remarquer au client pour qu'il y remédie ; aidez-le au besoin. Étiquetez les colis avec soin et gardez-vous de commettre des erreurs dans l'indication du lotissement.

Etes-vous chargeur ou livreur ? Manipulez prudemment les colis. Ayez des égards particuliers pour les envois fragiles. Enlogez les colis dans les wagons ou les camions avec ordre et méthode. Arrimez-les en cas de besoin. Observez scrupuleusement les consignes du personnel de surveillance et de vos collègues expérimentés.

Participez-vous à la manœuvre et au débranchement des wagons ? Évitez les chocs anormaux. Abstenez-vous de lancer ou de manœuvrer par la gravité les véhicules qui ne peuvent pas l'être. Protégez, par un bloc d'arrêt placé à une distance convenable, les wagons dont les étiquettes portent une croix de saint André rouge ou une diagonale rouge.

Quelles que soient nos fonctions, signalons immédiatement toute avarie que nous constatons à un colis ou à un wagon ; ainsi, le nécessaire sera fait sans retard pour limiter les dégâts et en éviter l'aggravation.

Tous ensemble, ne pouvons-nous obtenir, dans le domaine de la prévention des avaries, des résultats aussi spectaculaires que ceux auxquels nous sommes parvenus pour réduire le nombre des accidents de travail ?

O. P.